SYNDICAT CGT DE L'HÔPITAL DE MOZE
B.P. 4
07320 SAINT-AGREVE
Tél. : 06.74.47.66.40
E-mail : cgtmoze@aim.com
Site : www.cgt-hopital-moze.fr

Compte rendu (version FEHAP) de la Commission paritaire du 24 septembre 2015

Etaient présentes pour les organisations syndicales : la CFDT, la CFE – CGC, la CFTC et la CGT et FO.

Avenant complémentaire santé et comité de suivi

Les membres du comité de suivi (CFDT, CFE-CGC, CFTC et la FEHAP) ont fait un retour des travaux du comité aux membres de la commission paritaire. Lors du comité qui s'est tenu le 08 septembre, les conditions générales de vente ont été finalisées, les organismes référencés s'étant engagés également à faire parvenir leur plaquette commerciale au comité de suivi. Les membres du comité ont également fait état de l'envoi aux organismes référencés d'un courrier commun afin que la question de la mutualisation du transfert des réserves soit enfin actée.

Le prochain comité de suivi aura lieu le 10 novembre.

Négociation d'un avenant de substitution au titre 7 de la CCN 51

Suite à la loi du 5 mars 2014 qui a réformé en profondeur les dispositifs de formation professionnelle et leurs modes de financement et qui ont conduit l'UNIFED à prendre la décision de dénoncer les accords interbranches relatifs à la formation professionnelle, la FEHAP avait dénoncé en 2014 le titre 7 de la CCN 51 relatif à la formation professionnelle qui n'était plus conforme aux dispositions légales et réglementaires. Un avenant de substitution a été négocié et mis à la signature des organisations syndicales. La CFE-CGC et la CFTC ont d'ores et déjà signé ce texte.

Point sur les travaux du groupe classification

Les partenaires sociaux ont échangé sur les évolutions proposées par le groupe

classification en ce qui concerne la filière soignante. Ils ont également indiqué que les travaux allaient se poursuivre autour des métiers de la filière éducative et sociale.

Calendrier des réunions

La commission paritaire a fixé des dates de réunions jusqu'à la fin de l'année 2016.

La prochaine commission paritaire aura lieu le 10 novembre 2015.